

### *Pouvoir d'emprunt*

Je me souviens que les députés de notre parti avaient protesté contre les taux d'intérêt élevés et les difficultés quasi insurmontables qu'ils créaient aux Canadiens dépossédés de leurs maisons, de leurs entreprises et de leurs fermes. Nous avons cherché à nous allier au parti conservateur pour essayer de forcer le gouvernement à passer une loi visant à contrôler la Banque du Canada et à ramener les taux d'intérêt à des niveaux moins élevés. Je me souviens que le député d'Etobicoke-Centre—alors critique financier de son parti, aujourd'hui cinquième dans la course à la direction des conservateurs—avait déclaré à Montréal que le gouvernement faisait exactement ce qu'il fallait faire. Je me souviens même que, parlant du problème des taux d'intérêt élevés, le 4 mai 1982, l'ex-chef, député de Yellowhead (M. Clark), avait dit que son parti cherchait une solution différente de celle du gouvernement libéral, mais sans succès.

Monsieur le Président, nous nous opposons à la politique économique du gouvernement et nous le blâmons d'avoir sapé les fondements de notre économie. Nous reprochons au gouvernement d'avoir fait preuve de suffisance quand il a laissé la Banque du Canada fixer les taux d'intérêt qui ont mis tant de braves Canadiens sur la paille. Nous condamnons le gouvernement, de même que ses concubins du parti conservateur . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Deans:** . . . d'avoir conçu et élaboré des mesures qui ont mal servi les intérêts de la nation. Il me reste une minute, monsieur le Président, et je m'empresse de vous dire que je suis tout à fait convaincu d'une chose: les Tories s'apprentent à essayer de réduire un peu le pouvoir d'emprunt. Ils seront probablement disposés à accepter des changements mineurs avant d'adopter le projet de loi sans plus tarder. Je ne serais pas étonné que les Tories ne s'opposent plus à cette mesure si le gouvernement accepte d'emprunter un peu moins. Eh bien, monsieur le Président, nous ne voulons pas que le gouvernement emprunte par les temps qui courent. Si les Tories veulent capituler, tant pis. S'ils veulent se joindre à leurs amis libéraux et approuver un emprunt moindre dans un esprit d'opportunisme libre à eux, monsieur le Président, mais nous ne serons pas leurs complices. Cet emprunt est injustifiable, car les Canadiens n'en ont pas les moyens. Le gouvernement s'est lui-même placé dans ce pétrin et je n'ai qu'une chose à lui dire: s'il veut que l'économie remonte, il n'a qu'à démissionner.

**L'hon. Bill Jarvis (Perth):** Monsieur le Président, je n'ai pas grand temps. Les députés néo-démocrates passent tellement de temps à courtiser les libéraux que nous ne pouvons plus placer un mot. Ils ont toujours la parole en bouche pour ne pas rater une occasion de leur plaire.

Puis-je déclarer qu'il est 18 heures, monsieur le Président?

• (1800)

### MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 45 du Règlement.

LE SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA—LES SONDAGES EFFECTUÉS AUPRÈS DES EMPLOYÉS—LE RÔLE DE LA DIRECTION

**M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord):** Monsieur le Président, hier, j'ai posé une question au solliciteur général concernant l'administration de notre système carcéral. Nous sommes tous au courant des problèmes qui existent dans nos prisons. On s'est surtout intéressé aux détenus jusqu'ici, à juste titre, je crois. Mais en concentrant toute notre attention sur la population carcérale en nous demandant s'il faudrait incarcérer certaines personnes, comment il faudrait les traiter et ainsi de suite, nous avons, règle générale, oublié de parler du système lui-même.

Hier, j'ai demandé au solliciteur général pourquoi il avait commandé un sondage Gallup auprès du Service correctionnel pour connaître l'opinion des employés sur leur milieu de travail. J'ai posé cette question parce que j'avais reçu par la poste le document de l'enquête que le solliciteur général avait commandée. Voici un passage du document en question:

Le Service correctionnel du Canada songe à mener une enquête sur l'attitude des employés vis-à-vis de leur emploi et leur plan de travail.

Nous avons demandé à la maison canadienne de sondage Gallup d'entreprendre cette enquête qui consistera à faire quelques centaines d'interviews par téléphone. L'enquête portera sur vos attitudes et vos opinions en général mais n'abordera pas de questions personnelles.

Cela ressemble beaucoup à une étude interne réalisée par Corrections Canada, une étude sur le programme de bien-être qui a coûté aux contribuables quelque \$250,000 sans compter les services fournis par les employés. Cette étude pour laquelle le contribuable a versé un quart de million a présenté des recommandations que la haute direction a acceptées intégralement mais les choses en sont restées là à cause du programme national d'austérité.

La question qui se pose est la suivante: Pourquoi faut-il financer une étude si le programme des 6 et 5 p. 100 empêche Corrections Canada de donner suite aux recommandations? Après avoir dépensé un quart de million de dollars, le gouvernement demande une autre étude à la maison Gallup, une étude qui coûtera sans aucun doute quelques milliers de dollars. Qu'arrivera-t-il par la suite si encore une fois, les conclusions sont assujetties au programme des 6 et 5 p. 100?

Si j'ai posé cette question hier c'est que j'estime qu'étant donné l'augmentation des cadres à Corrections Canada, l'organisme devrait être en mesure de mener lui-même une telle enquête. D'ailleurs, il l'a déjà fait. Par conséquent, il doit posséder certaines données sur l'attitude des employés.

A la suite d'une question que j'avais fait inscrire au *Feuilleton*, la question n° 3505, j'ai reçu une pléthore de renseignements.